

Règlement de manoeuvre de l'Artillerie

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement de manoeuvre de l'Artillerie : Approuvé le 7 Nov. 1955 sous le n° 10394/E.M.A/3/EG . 3° série, Emploi, Titre XX-A., Organisation et mise en oeuvre du Groupe d'Obusiers de 105 tracté. (ART. 402)

Adresse bibliographique : Paris Limoges Nancy : Ch. Lavauzelle et Cie, 1956

Description matérielle : 1 vol. (94 p.) : pl. h. t. ; 21 cm

Autre variante du titre : [Emploi.]

[Titre XX-A.]

[Organisation et mise en oeuvre du Groupe d'Obusiers de 105 tracté. (ART. 402).]

Sujet(s) : ART. 402

Artillerie, Groupe d'Obusiers de 105 tracté, Organisation et mise en oeuvre